

Institut Supérieur de Techniques, d'Economie et de Sciences (ISFATES) de l'Université de Lorraine
Avis de vacance de la fonction de Directeur

Les fonctions de **Directeur de l'ISFATES** de l'Université de Lorraine sont déclarées vacantes à compter du **1^{er} septembre 2023**.

Les candidats à ces fonctions devront satisfaire aux dispositions précisées à l'article L713-9 du Code de l'éducation. Ainsi, aux termes de cet article et conformément aux statuts de l'Institut, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner au sein de l'Institut, sans condition de nationalité. Le Directeur est élu par le Conseil de l'ISFATES. Son mandat est de cinq ans renouvelables une fois.

La déclaration de candidature (écrite) est obligatoire. Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae et une déclaration d'intention, devront parvenir, **avant le 19 juin 2023 à 16h00** à

Madame la Présidente du conseil de l'ISFATES

1, rue Augustin Fresnel
57073 METZ.

Ils feront l'objet d'un accusé de réception. Une copie des candidatures devra être adressée à :

Mme. la Présidente de l'Université de Lorraine

34 Cours Léopold – BP 25233
54052 NANCY Cedex

Calendrier :

- Election du Directeur en Conseil de l'ISFATES : **Mardi 27 juin 2023**
- Date de prise de fonctions si l'élection est acquise à l'issue de la première réunion du Conseil : **1^{er} septembre 2023**

Renseignements : Elise FRAISSE

03.72.74.88.87

elise.fraisse@univ-lorraine.fr

La Présidente de l'Université de Lorraine



Hélène BOULANGER